

I – TAXES PRINCIPALES (dans les rôles généraux de 2013)

Taxe d'habitation (TH) (y compris locaux vacants) :	Taux	Base	Produit
- Commune.....	7,30	52 576	3 838
- Syndicat.....			
- EPCI.....	8,17	55 583	4 541
TOTAL PRODUIT			8 379
Dont			
Taxe d'habitation sur locaux vacants (THLV) :			
- Commune.....			
- Syndicat.....			
- EPCI.....			
TOTAL PRODUIT			
Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) :			
- Commune.....	5,07	37 631	1 908
- Syndicat.....			
- EPCI	4,95	37 631	1 863
- Département.....	18,96	37 631	7 135
TOTAL PRODUIT			10 906
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB):			
- Commune.....	25,84	8 123	2 099
- Syndicat.....			
- EPCI.....	14,70	8 123	1 194
TOTAL PRODUIT			3 293
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) :			
- Commune.....	15,89	2 115	336
- Syndicat.....			
- EPCI (additionnelle / unique).....	7,47	2 115	158
(fiscalité de zone).....	26,64		
(fiscalité éolienne).....			
TOTAL PRODUIT			494

Taxe Additionnelle au Foncier Non Bâti	Taux	Base	Produit

Perçue au profit de : la Commune

II – DCRTP / GIR DE LA COMMUNE

Dotation de compensation de la réforme de la taxe prof. (DCRTP).. :	0
Prélèv. / Revers. de Garantie individuelle de ressources (GIR)..... :	-2008

III – TAXES ANNEXES

Taux pour frais de chambre	
D'agriculture.....	29,20
De chambre de commerce et d'industrie.....	3,01
De chambre de métiers et de l'artisanat :	
- Droits fixes.....	124
- Droit additionnel.....	4,78
- Contribution et majoration perçues par :	
- Le fonds d'assurance formation artisans.....	63
- Le fonds de promotion de l'artisanat.....	11
- Le conseil régional de formation.....	44
Taxe spéciale d'équipement additionnelle à la	
Taxe d'habitation.....	0,17900
Taxe foncière bâtie.....	0,20600
Taxe foncière non bâtie.....	0,55900
Cotisation foncière des entreprises.....	1,13000
Cotisation caisse assurance accident agricole	
Droit proportionnel.....	

A DIGNE LES BAINS

Le 05/12/2013

LE DIRECTEUR DEPARTEMENTAL DES FINANCES PUBLIQUES

JEAN-LOUIS FUNEL